

REDACTION
ET
ADMINISTRATION
A
LAC MEGANTIC
CHEF-LIEU DU
COMTE

L'ÉCHO de FRONTENAC

ORGANE
DE
LA VILLE
DE
LAC MEGANTIC
ET DE LA
RÉGION

VOL. 13 — No. 20.

St-Marie, Bas, JEUDI LE 9 AVRIL 1942

L. Philippe POULIN, directeur

Les Allemands à Lac Mégantic!

Bassures-vous chers amis lecteurs et lectrices, il n'est pas question ici d'une invasion des boches et nous espérons n'avoir jamais à publier dans les colonnes de "l'Écho" une telle nouvelle. Nous voulons parler des centaines de prisonniers allemands à propos desquels nulle crainte ne doit exister puisqu'ils sont et demeureront entre bonnes mains aussi longtemps que durera le présent conflit. Un convoi spécialement mis à la disposition de prisonniers de guerre et qui était stationné à notre gare, hier mercredi, emportait sous un ciel étranger au leur, mais certainement plus calme et plus prodigue, les quelques centaines de prisonniers boches que nous avons vus passer.

Plus heureux que nos Canadiens que l'ennemi retient prisonniers là-bas, les boches que l'on nous expédie d'outremer, puisque tout en étant soumis aux règlements sévères imposés à cette catégorie de prisonniers de guerre, nos ennemis ne sont aucunement maltraités, mangent trois fois par jour et dorment d'un sommeil moins agité que celui des nôtres qui tombent au cours de la guerre actuelle aux mains des puissances de l'axe.

Echos d'il y a dix ans

(De notre édition du 7 avril 1932)

PAMPHLET-RECLAME

A une réunion des membres du conseil municipal, présidé par M. le maire J.E. Letellier, on décide de faire imprimer un pamphlet-reclame pour notre ville. A cette même assemblée on décide de faire exécuter des travaux de protection à notre chaussée; un montant de \$4000.00 sera dépensé pour ces travaux.

Trois marchands-troisiers obtiennent des licences pour la vente de la bière à Lac Mégantic. Ce sont M.M. Georges Périnet, J.H. Laporte et Jos. Turmaine.

NOS MALADES

Mme J.E. Letellier se rétablit de la maladie qui l'a retenue à sa chambre depuis quelque temps. Nous apprenons également que Mme Henri Laporte se rétablit d'une sérieuse indisposition.

BRIDGE

Mme William Poirier repôt à un bridge, en l'honneur de Mme Lanuel, sa soeur, de Valleyfield. Les gagnantes des jolis prix offerts à ce

bridge sont Mme (Dr) J.E. Lafliche, Mme Eugène Huard, Mme (Dr) Léo Blais et Mme J.-A. Girard.

DECES A LAMBTON

Est décédée à Lambton, Mme Elzear Bureau (née Marie Phillipon) à l'âge de 50 ans et 8 mois.

LE COIN DE L'ACADEMIE

Voici les noms de ceux qui sont aux premiers rangs dans les concours de Pâques: 1^{ère} année: Charles-Auguste Provost; 2^{ème} année: Conrad Lacance; 3^{ème} année: Arthur Buteau; 4^{ème} année: Edouard Cauchon; 5^{ème} année: Rosier Gosselin; 6^{ème} année: "B": Léon Giguère; 7^{ème} année: "A": Yves Sévigny; 8^{ème} année: Ange-Emile Pomerleau; 1^{ère} année "B": Roger Gagnon; 1^{ère} année "A": Marcel Huot; cours préparatoire: Robert Blais.

Sur le Pont d'Agnès

L'industrie de l'éclairage possède un immense pouvoir d'eau.

Les champs de bataille des siècles derniers ne sont plus; ils sont remplacés par ces nuées de combats.

Autrefois c'était au feu que se rendaient nos soldats; aujourd'hui c'est dans l'air et sur l'eau qu'ils se livrent bataille.

A la cabane, lundi, la neige blanche avait, pour nos petits, un attrait de plus; il y avait de la tire dessus.

L'amas du sucre s'expose à une amende de \$5000.00. C'est le temps de le dire, en voilà une sucrée!

Au lendemain de ces parties de sucre, on dirait qu'il y a de la tire dans les jambes.

C'est un peu comme ces derniers milles de la randonnée, on dirait qu'ils sont plus longs que les premiers.

Prenons dès maintenant, si nous ne l'avons pas déjà prise, la résolution bien arrêtée d'aller voter NON, le 27 avril prochain.

C'est un devoir des plus graves qui incombe à tous, votons NON! Votons tous NON et faisons ainsi, connaître l'attitude franche du comté de Compton, sur la question du service militaire obligatoire.

Aidons le soleil dans son offensive du printemps; pellets, ballons, netoyons.

Il n'y a rien comme une partie de sucre pour vous transformer une voiture à traction animale, en une voiture d'attractions animées.

NOTES LOCALES A LAC MEGANTIC

La grande et belle fête de Pâques a été célébrée avec piété à Lac Mégantic et dans toutes les paroisses de la région. Une joie inaccoutumée, au matin de Pâques, avait succédé à la tristesse des jours précédents et nos temples, décorés aux couleurs éclatantes, se sont remplis de fidèles dont la plupart ont fait la communion après une confession préparée dans la pénitence et le recueillement. Le sermon de dimanche dernier a été prononcé par le Rvd Père Ludger Drapeau.

La neige qui semblait vouloir résister à l'effet d'un soleil plus chaud, depuis l'arrivée du printemps, ne paraît pas aussi attachée à la terre qu'elle recouvre de quelques pouces encore en certains endroits. Peu à peu, elle diminue, puis disparaît; il n'y en a plus sur nos trottoirs et en quelques endroits de nos différentes rues, nos autos ainsi que les voitures d'été circulent sans aucune difficulté.

Les membres de notre conseil se sont réunis en assemblée régulière, mardi soir dernier. Nos lecteurs trouveront dans une autre colonne, le rapport détaillé de cette dernière réunion.

M. et Mme Odilon Fortier, M. et Mme Léon-Laval Fortier et leur fillelette Angella ainsi que M. et Mme Bernard Guérin sont allés visiter Soeur Laurette Fortier, au couvent des Filles de la Charité, à Sherbrooke. Ils ont également été les hôtes de M. et Mme René Lapointe de Sherbrooke.

Mlle Jeannette Gibeault, de Magog et Gilberte Bertrand, de Sherbrooke ont visité M. et Mme Jos. Brochu.

Mme Napoléon Grenier de Piopoli était de passage à Lac Mégantic, ces jours derniers. Mme Grenier s'est rendue à Sherbrooke, pour y visiter ses deux filles, Mlles Carmen et Madeleine, élèves de l'École Normale de cette ville.

M. et Mme Rodolphe Chartier ainsi que M. et Mme Joachim Lacombe, sont de retour d'un voyage à Sherbrooke.

Monsieur J.A. Bonin, P.D., est à Sherbrooke depuis quelques jours, à l'hôpital St-Vincent de Paul où il prend un repos.

Mme H. Desnoyers, accompagnée de son fils Marquis, de Montréal a visité la famille de M. Nelson Villeneuve, ses parents, ainsi que ses tantes Mme A.J. Lemieux et Mme A.E. Lebel.

M. Henri-Louis Bellefleur, étudiant au Collège Saint-Laurent, de Montréal, a passé les vacances de Pâques dans la famille de ses parents.

M. Claude Mercure, étudiant à l'Université d'Ottawa et Mlle Monique Mercure, de Montréal, ont passé les vacances de Pâques dans la famille de M. et Mme L.L. Mercure, leurs parents.

M. Paul Périnet, étudiant au Collège St-Jean de Bréboeur, de Montréal, a passé les vacances de Pâques avec ses parents, M. et Mme Georges Périnet.

M. et Mme Roland Morin, de Danville, ont visité la famille de M. Eugène Huard, à l'occasion de Pâques.

M. Albert Leblanc, du camp de Valcartier a passé quelques jours de vacances au milieu des siens, la famille de Mme Léon Leblanc.

Mme Philippe Boisclair et sa fillelette Claudette, de Sherbrooke ont visité leurs parents de notre ville.

M. et Mme Edouard Trudel, sont de retour d'un voyage à Barré, Vermont, où ils ont visité M. et Mme Lorenzo Bisson.

M. et Mme H. Louis Bureau et M. et Mme René Bureau sont allés à Lambton, récemment.

Tous les hommes qui sont allés travailler dans les chantiers cet hiver sont de retour dans leurs familles.

NAISSANCE

M. Otto Wood et Madame Wood, (née Yvette Blais) font part à leurs parents et à leurs amis de la naissance de leur premier bébé, un fils. L'enfant, porté sur les fonts baptismaux par M. et Mme Gédéon Blais, ses grands-parents, a reçu les noms de Léonard, William, Paul. Porteuse: Mme Jules Vallée, tante du bébé.

Nos félicitations.

ELU PRO-MAIRE

A Ditchfield

Nos félicitations à M. Joseph Quéron, de Ditchfield, près de Lac Mégantic, qui vient d'être élu pro-maire, de cette municipalité. La nomination de M. le pro-maire Quéron a été faite au cours de la dernière réunion du conseil qui avait lieu sous la présidence du maire Joseph Grondin et à laquelle, le secrétaire-trésorier M. J.-A. Bernier de notre ville, assistait.

MALADIE GRAVE DE M. JOS. DION

Nous parlions dans une dernière édition de la maladie dont a été frappé, il y a quelques semaines, alors qu'il était en Floride, notre respectable concitoyen, M. Jos. Dion. Les nouvelles qui nous parviennent informent que l'état de M. Dion, loin de s'améliorer est devenu un peu plus inquiétant par suite de l'intervention chirurgicale à laquelle le malade devra se soumettre. Nous avons raison de croire, cependant, que la forte constitution dont a toujours joui cet estimé citoyen saura triompher, une fois de plus du mal qui l'a terrassé.

Mlle Imelda Lebel, de Sherbrooke est venue visiter, sa mère, Mme A.E. Lebel. Mlle Lebel a également visité ses autres parents, Mme A.J. Lemieux et M. P.N. Villeneuve.

M. Willie Gagnon, est attendu dans sa famille après une absence de quelques jours, durant lesquels il a fait un voyage dans l'Ouest canadien.

M. Arthur Roy, inspecteur du Ministère de la Colonisation, de Lambton, était en notre ville par affaires, mardi.

M. Hervé Roy, de Montréal, a visité la famille de M. Alyre Roy, ses parents, ainsi que Mlle Geneviève Rodrigue.

M. Philippe Foley, marchand, est de retour d'un voyage d'affaires, à Montréal.

M. Lucien Baroche, se rendait à Montréal, par affaires ces jours derniers.

M. Ernest Mercier, de Sawyerville, a visité des parents, à Lac Mégantic.

M. Roméo Marchand, comptable de la Banque de Montréal, à St-Césaire, a visité Mlle Gertrude Morissette.

M. Lionel Roussin, de Québec, était l'hôte de Mlle Jeannine Cliche, à l'occasion de Pâques.

M. Paul Couture, de Berthierville, était en visite chez M. et Mme Jos. Couture, récemment.

Mlle Gaby Michaud, de Bath, Ont., a visité M. et Mme S.A. Michaud, à l'occasion des vacances de Pâques.

M. et Mme Léo Duquette et leurs enfants Micheline et Monique sont revenus au milieu de nous, après un séjour de quelques mois, au Cap de la Madeleine.

M. Louis Even, organisateur du Crédit Social a passé la journée de dimanche dernier à Lac Mégantic.

M. l'abbé Lucien Poulin, de Sherbrooke, autrefois vicair à Lac Mégantic était, au milieu de nous ces jours derniers.

M. et Mme Louis Bolduc et leurs enfants de Gray Me, ont visité la famille de M. et Mme Arthur Rancourt.

Mme A. Jacques, de Greenville, Me, passe quelques jours chez M. et Mme Léo Goulet.

M. Albert Frank, de Montréal,

La municipalité de Ditchfield et le plébiscite

Le conseil de la municipalité de Ditchfield n'a pas voulu demeurer indifférent sur la question du plébiscite, à propos duquel nous sommes appelés à voter le 27 avril prochain. En effet, lors de l'assemblée du conseil de cet endroit, tenue sous la présidence de M. Joseph Grondin, maire, la résolution suivante a été inscrite au livre des minutes et unanimement adoptée:

A une réunion de Conseil de la Municipalité des Cantons-Unis de Ditchfield et Spaulding, il a été résolu ce qui suit:

ATTENDU que le 27 avril prochain nous aurons à nous prononcer par voie de plébiscite sur la question suivante: "Consentez-vous à libérer le Gouvernement de toute obligation résultant d'engagements antérieurs qui restreignent les méthodes de recrutement pour le service militaire?"

ATTENDU que, de l'avis de nos chefs politiques et militaires, le Canada est de plus en plus menacé par l'ennemi et que notre premier et suprême devoir est de défendre d'abord notre pays.

ATTENDU qu'un pays de onze millions d'habitants, dont l'on prétend faire le grenier et l'arsenal des démocraties ou des nations alliées, ne peut être, en même temps, un réservoir inépuisable de combattants.

ATTENDU que le Canada a déjà atteint et même dépassé la limite de son effort militaire, et que, vic-

torieux, nous ne voulons pas être dans une situation pire que celle des peuples défaits.

IL EST RESOLU que ce conseil continue de s'opposer à la conscription pour service outre-mer.

Il est également résolu que ce conseil recommandera à tous ses membres de répondre NON à la demande du gouvernement d'être relevé de ses promesses anticonscriptionnistes.

Copie de cette résolution soit envoyée au premier ministre du Canada, à M. Edouard Lacroix député de Beauce et à la presse du pays. Joseph Grondin, Président J.A. Bernier, Secrétaire

FORMATION DE COMITES

Afin d'éclairer les citoyens de cet endroit sur l'importance qu'il y a de voter sur la question du plébiscite et surtout de voter de la bonne manière, des orateurs visiteront les rangs du canton de Ditchfield où ils tiendront des assemblées publiques. Voici les noms des présidents qui font partis des comités formés:

1^{er} rang de Ditchfield: M. Joseph Quéron, président.

2^{ème} et 3^{ème} rangs: M. Elzear Bédard, président.

4^{ème} rang: M. Harry H. Stewart, président.

1^{er} et 2^{ème} rangs de Spaulding: M. Joseph Breton, président.

3^{ème} et 4^{ème} rangs de Spaulding: M. Joseph Grondin, président.

Nos jeunes savent se récréer

Nos jeunes savent se récréer, se distraire, tout en poursuivant un but qui ne doit laisser personne indifférent, à cette période de leur vie, celui de l'éducation. Nous avons vu, par exemple, les membres du club C.D.D., association de jeunes, bien vivante chez nous, se réunir, à un grand bingo qui avait lieu dans la salle du Collège, lundi soir dernier. C'est à la générosité des autorités du collège, dont bienfaiteur de la jeunesse, que les membres du Club devaient de pouvoir offrir cette agréable soirée récréative, lundi.

200 enfants, pour la plupart élèves de l'Académie du Sacré-Coeur ont fait la partie de Bingo, à l'issue de laquelle de nombreux et jolis prix furent distribués aux gagnants.

M. Philippe Dostie, un des organisateurs de cette nouvelle association, agissait comme maître de cérémonie. Il adressa quelques mots de remerciement aux élèves qui ont prêté leur concours dans l'organisation de la soirée, puis il commença à faire l'appel des numéros.

Voici les noms des gagnants à ce bingo: Prix d'entrée: magnifique gilette en bois, don de M. Philippe Dostie, gagnée par M. Paul-Emile Custeau; 1^{er} marathon: varlope don de M. Jos. Dion, gagnée par M. Léo-Paul Compagnat; 2^{ème} marathon: une boîte contenant 128 caramels don de M. Jos. Durand, gagnée par M. Bertrand Picard; 1^{er} livre de café, don de M. Edgar Morin, gagnée par Paul Sévigny; une paire de mitaines, don de M. Jos. Huot, gagnée par Gaëtan Rodrigue; assortiment de brosse et peigne don de M. Emile Girard, gagné par Gérard Choquette; Bonbonnière en pyrex, don de M. Henri Paul Campagne, gagnée par Lauréat Bilodeau; gomme et crayon automatiques, don de M. Noël Haroon, gagnés par Jean-Luc Letellier; une paire de

bas, don de M. Raymond Royer, gagnée par Benoît Rodrigue; une pipe et un paquet de tabac, don de M. Alfred Mercier, gagnés par Roger Guérin; une cravate don de M. Philippe Foley, gagnée par Raymond Audet; plat en pyrex don de M. Henri Latulippe, gagné par Réal Bernier; Plat à dessert, don de M. Jules Vallée, gagné par Raymond Audet; plat à confiture, don de M. Wilfrid Dubé gagné par Réal Bernier; une boîte de fromage, don de M. George Périnet, gagnée par L. Thivierge; un cendrier, don de M. Julien Cousineau, gagné par Clau-

de Turcotte; boîte de cartes à correspondances avec enveloppes, don de M. Gaëtan Poulin, gagnée par Clément Roy; un thermos, don de M. Hilaire Roy, gagné par Gérard Boulanger; une livre de café, don de M. Paul Leblanc, gagnée par Réal Poirier; un plat, don de Mlle M.A. Bernier, gagné par Marcel Bilodeau; chocolats, don de M. J.R. Laporte, gagnés par Raymond Audet; Chocolats, don de Mme E. Durand, gagnés par J. Paul Lavallée; coffret avec plumes et crayons, don du Rvd Frère Roland, gagné par Lauréat Bilodeau; plume-réservoir, donnée par M. Lucien, tirés au sort et gagnés par Gaëtan Poulin; 1 1/2 livre de tire, don du Rvd Frère Roland, tirée au sort et gagnée par Jean-Marc Dostie; autres prix divers tirés au sort et gagnés par nos jeunes.

Au cours de la soirée, le programme suivant fut exécuté par de jeunes amateurs: Fernand Garant, Violon. Robert et Jean-Luc Grenier Danseurs. Accompagnement de musique à bouche. Honoré Baron, Guitare. Fernand Goulet Musique à bouche. Jeannot Gendron, Guitare. Normand Gaudet, Guitare. Denis Provost, Chant.

M. Lucien Vachon, de Québec, a visité sa mère Mme F.X. Vachon, ces jours derniers.

Mme Henri Nadeau, de Québec, a visité des parents et des amis de notre ville.

M. Jacques Huard, étudiant au Séminaire de Sherbrooke, a passé les vacances de Pâques dans la famille de ses parents.

M. Léo Trudel, de St-Hyacinthe était dans la famille de ses parents à l'occasion de la fête de Pâques.

M. Gilles Michaud, étudiant, est retourné au High School, de Bury, après avoir passé les vacances de Pâques, au milieu de ses parents.

(suite à la dernière page)

Le COIN DE L'ÉCOLE

LES MUNITIONS

DEVISE: — PARLONS BON FRANCAIS, TOUJOURS!
Lac Mégantic, 13 avril 1942

MOTS D'ORDRE
NE DITES PAS: En d'ouïr, L'ai sui, Vs faites, Ils jouent, Run, Slip
DITES: Sous, dessous, L'ai suivi, Vous faites, Ils jouent, Ronde, livraison, clientèle, cours, Facture, état de compte, etc.
APPLICATION
Mon sac est d'ouïr, Mon sac est d'ouïr la table, Je l'ai sui jusqu'à... J'ai une bonne run de lait
Garde la slip

REPLACER "se trouve" par un mot plus approprié au sens.
Dans ce pâturage se trouvent des moutons (paissent)
Sur le boulevard se trouvent des camions (stationnent)
Dans ce terrier se trouvent des lièvres (gitent)
Cassonade, Corn-starch, Bun, Catsup, catchup, Corn flakes
POUR LES PLUS SAVANTS
Presbytie: Maladie de l'oeil qui ne voit bien que les objets éloignés.
Myopie: Maladie de l'oeil qui ne voit bien que les objets tout près.
PENSEE: Qui dit lutte pour la langue, dit lutte pour la nation.
Albert Lévesque

CONCOURS DE PAQUES
1^{re} Année: François Maillet, Bertrand Fontaine, Clément Trudel, Fernand Godbout, Léon Cauchon, Jeannot Gendron, J.-Bte Martin, Roméo Lalanette.
2^e Année: Fernand Garant, J.-Gey Turgeon, Che-Auguste Girard, Réal Desbains, Dominique Bouchard, Maurice Legendre, Marcel Bégin, Jn-Luc Qué-

GOULD, (Cté Compton)

(De notre correspondant)
M. Camille Grenier est de retour après avoir passé l'hiver au Lac St-Jean.

Les amies de Mlle Armande Rousseau apprendront avec plaisir qu'elle est de retour de l'hôpital en bonne voie de guérison.

M. et Mme Ludger Bureau de Lambton ont visité les familles Aimé Bureau et Philippe Bureau.

M. Jean-Paul Bégin de Scottstown, a passé une fin de semaine chez son père M. Désiré Bégin.

M. et Mme Elzear Lapointe en promenade à Lac Mégantic, Sherbrooke, et Magog, visitant de nombreux parents.

Mlle Yvonne Lizotte de Scottstown, a passé quelques jours dans notre village.

NAISSANCE

M. et Mme Gérard Rousseau (Marie Blanche Champagne) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Lucille-Rose-Aline.

Parrain et marraine: M. et Mme Gérard Gaulin, (Jeanne Rousseau), oncle et tante de l'enfant.

Nos félicitations.
Mlle J. Carignan, de Scottstown, a visité quelques amies ici.

M. Gérard Gagnon est de retour de l'hôpital de Lévis. Il est allé demeurer à Stornoway.

M. et Mme H. Louis Bureau et M. et Mme René Bureau sont allés à Lambton, récemment.

Tous les hommes qui sont allés travailler dans les chantiers cet hiver sont de retour dans leurs familles.

MANUEL DE L'INVENTEUR
10^e Écrivez à
ALBERT FOURNIER
PROCURÉUR DE BREVETS D'INVENTION
934 ST-CATHERINE EST MONTREAL

de Kuyper salue SOREL. — St-Pierre de Sorel



En 1642, Monsieur de Montmagny commença l'érection du Fort Richelieu sur le site qu'occupe aujourd'hui l'hôtel de ville, à Sorel. Ce fut l'un de l'importante chaîne de forts qui furent construits le long du Richelieu. Le Fort Richelieu passa plus tard sous le commandement de Pierre de Saurer et la seigneurie de Sorel lui fut concédée en 1672.

Vingt-trois ans plus tard, en 1695, l'on produisit pour la première fois à Rotterdam, en Hollande, du Gin de Kuyper et depuis plus de cent ans, c'est le genièvre favori dans la province de Québec.

10 onces, \$1.05 26 onces, \$2.40 40 onces, \$3.45

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN DE KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.

GIN de KUYPER
CÉLÈBRE POUR SA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE

Nos forêts sont indispensables à l'effort de guerre

Ottawa, Canada — Les forêts et les industries forestières du Canada ont continué à jouer un rôle essentiel dans l'effort de guerre au cours de 1941, annonce le ministre des Mines et des Ressources naturelles. L'instabilité économique résultant de la guerre a permis de constater que le bois était de toutes les matières premières celle qui pouvait avoir le plus grand nombre d'usages.

Le bois est le plus important matériau qu'on ait employé dans la construction de plus de 9,000 édifices qui servent au logement et à l'entraînement de nos armées ou abritent de nouveaux bureaux et de nouvelles industries. On a utilisé de grandes quantités de bois pour fabriquer des caisses de toutes sortes et des boîtes nécessaires à l'ex-

portation de divers approvisionnements et munitions de guerre, depuis les munitions pour armes légères jusqu'aux véhicules automobiles. On a besoin d'un bois de très grande qualité dans la fabrication des charpentes d'avion et dans la préparation du bois plaqué qui recouvre les ailes et le fuselage. On fabrique en bois plusieurs articles d'usage quotidien qu'on ne peut plus faire en métal.

En plus de servir à des usages si divers à l'état naturel, le bois est la matière première de la grande industrie de la pulpe et du papier, qui fournit à peu près tous les papiers d'impression et d'emballage, des lambris légers et une variété d'autres produits. C'est du bois que proviennent aussi la soie artificielle et d'autres produits tex-

Le charbon de bois en temps de guerre

Ottawa, Canada — L'emploi du charbon de bois dans la préparation des alliages légers destinés à la construction des avions et dans la fabrication de la poudre à fusée a provoqué une hausse sensible de la production du charbon de bois au Canada, annonce le Laboratoire des Produits forestiers du ministère des Mines et des Ressources.

Avant la guerre, le charbon de bois servait surtout au Canada à l'allumage des poêles et à l'alimentation de fourneaux spéciaux. Aux États-Unis, le charbon de bois a déjà été employé au cours de la préparation de l'acier, mais le coke l'a remplacé presque partout dans cette industrie. Dans plusieurs où la gazoline est dispendieuse, on emploie depuis quelques années beaucoup de charbon de bois pour en extraire le gazogène dont on se sert à la place de la gazoline dans les moteurs à combustion interne des autobus, des tracteurs, des camions et des automobiles. C'est un usage qui prendra ici une importance nouvelle si le rationnement de la gazoline devient plus sévère.

On peut faire du charbon de bois avec diverses essences forestières, mais au Canada on utilise d'ordinaire des bois durs lourds comme l'érable, le hêtre et le merisier. Deux méthodes sont en honneur: celle des fours à charbon de bois et celle des fours à charbon de bois et tiges. En un mot, le bois s'est révéillé l'un des produits essentiels à la poursuite de la guerre.

La grande quantité de valeurs étrangères que le commerce du bois, des produits du bois et du papier assure au Canada est d'une importance toute particulière. En 1941, la valeur des exportations de ces produits a dépassé par une marge de \$350,000,000 la valeur des importations. De ce total élevé, notre commerce avec les États-Unis a fourni \$253,000,000 dont on a pu se servir pour l'achat de produits finis et de matières premières essentielles à l'effort de guerre. Les comparaisons suivantes font ressortir l'importance des industries forestières dans le commerce extérieur du Canada: sans le bois et le papier et l'or non-monnayé, notre commerce eût enregistré en 1941 un déficit de \$159,000,000, mais les crédits obtenus grâce à notre commerce de produits forestiers ont non seulement compensé ce déficit mais nous ont assuré une balance favorable nette de \$191,000,000. On peut rapprocher ce total de la valeur de nos exportations d'or non-monnayé, qui a été en 1941 de \$203,700,000.

RHUMES de CERVEAU

Si vous avez la tête prise, les yeux qui pleurent, le nez qui coule ou qui est bouché au point que vous pouvez à peine respirer, mettez quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine, et jouissez du merveilleux soulagement qu'il apporte. Si le Va-tro-nol est si efficace, c'est parce qu'il fait trois choses importantes:

(1) Il contracte les muqueuses gonflées, (2) calme l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent. C'est le moyen spécifique, éprouvé, de soulager les souffrances. Si le rhume vous menace, employez du Va-tro-nol dès le moindre renflement ou éternuement. Il aide à empêcher bien des rhumes de se déclarer.

La méthode la plus ancienne consistait à emplir des meules de bois et à les recouvrir presque entièrement de terre et de feuilles. On y mettait le feu et on y régularisait l'air de façon à brûler une partie du bois et à produire assez de chaleur pour transformer le reste en charbon de bois.

On a sacrifié notre patrimoine national

Les pouvoirs d'eau constituent une de nos plus importantes richesses nationales. Depuis plus de 40 ans, le régime libéral les a vendues à vil prix, à des compagnies anglophobes, qui exploitent aujourd'hui la population de la province de Québec en imposant des taux exagérés pour le service d'éclairage et de force motrice.

Voici la liste partielle des pouvoirs d'eau vendus depuis 1900 par les libéraux, qui ont sacrifié nos meilleurs intérêts nationaux:

Chute Chelsea, rivière Gatineau, lettres patentes émises le 7 janvier 1902, prix de vente \$6,825. Ce pouvoir est exploité aujourd'hui et fournit 170,000 c.v.

Rapide Farmers, rivière Gatineau, lettres patentes émises le 4 août 1902, prix de vente \$675. Ce pouvoir est exploité aujourd'hui et fournit 120,000 c.v.

Comme contraste un pouvoir sur le ruisseau de la Brasserie d'une puissance de 500 c.v. a été vendu à la cité de Hull le 2 avril 1902, prix de vente \$1,000.

Rivière du Lièvre, y compris les chutes High Falls, Masson et Buckingham, d'une production totale d'au delà de 300,000 c.v. ont été vendues pour une somme totale de \$12,500 en 1901.

Rivière Richelieu, puissance totale approximative de 25,000 c.v. vendue le 23 février 1905 à la Montreal Light, Heat Co. pour \$5,800.

Rivière Saguenay, d'une puissance approximative de 1 million de c.v. vendue pour une somme totale de \$18,000 en 1900.

Rivière Saint-Maurice, les chutes de Shawinigan produisant actuellement au delà de 200,000 c.v. concédées pour \$60,100.

Sur la même rivière, la Chute de Grand'Mère qui produit aujourd'hui 176,000 c.v. a été vendue pour \$5,000.

Chute de la Tuque, rivière Saint-Maurice, d'une capacité de 200,000 c.v., lettres patentes émises le 26 septembre 1905, prix de la vente \$50,000.

Rivière Magog à Sherbrooke, pouvoir vendu à Sherbrooke Street Railway Co., pour \$5,000 le 15 juin 1910.

Sur la rivière Chaudière le 5 décembre 1912 un pouvoir a été vendu à The Lake Megantic Pulp Co., pour \$600,000.

Rivière à l'Ours, un pouvoir a été vendu à la Compagnie hydraulique de Saint-Félicien, le 21 août 1915 pour \$300,000.

Rivière Saint-François, un pouvoir assez considérable vendu à Canada Paper Co. Ltd., pour \$4,000, le 13 janvier 1917.

Un autre sur la même rivière vendu à la Southern Canada Paver Co. Limited, le 16 août 1918 pour \$2,200,000.

Voici quelques-unes des taux de pouvoirs d'eau consentis par le gouvernement provincial pour plus de 75 ans:

Rivière Manicouagan, en 1906, pouvoir de 100,000 c.v., 99 ans.

Le Saint-Laurent, à Soulanges: Cie Cedar Rapids, en 1910, 200,000 c.v., 99 ans.

Le Saint-Laurent, à Lachine, Ile au Héron: Développement C. Inc., en 1911, 20,000 c.v., 99 ans.

Le Sault-au-Cochon, Saguenay National Trading, en 1912, 2,000 c.v., 99 ans.

Le Saint-Maurice: Saint-Maurice Power Co., en 1916, 21,000 c.v., 99 ans.

Le Saint-Maurice: Saint-Maurice Power Co., en 1923, 120,000 c.v., 92 ans.

"Comment pouvons-nous espérer posséder un jour des industries canadiennes-françaises quand nous constatons que toutes les forêts

GRATIS DE L'AIDE OPPORTUNE POUR LES MÉNAGÈRES CANADIENNES.

Une Nouvelle Brochure Utile

Comment Économiser le SUCRE

Contient 55 excellentes recettes et suggestions éprouvées qui vous aideront à ménager votre allocation de sucre.

Envoyez ni étiquette, ni argent — envoyez qu'une carte postale ou un mot avec votre nom et votre adresse et demandez — "Recettes pour économiser le sucre". Adresses: votre demande au Service de l'Économie Domestique, Département L.G. The Canada Starch Co. Ltd., casier postal 129, Montréal.

LE SIROP CROWN BRAND

The CANADA STARCH COMPANY LIMITED - Montréal

Fabrication d'alcool en Grande-Bretagne

"Lord Arnold a attiré à la Chambre des Lords l'attention sur le gaspillage des denrées alimentaires dans les industries de l'alcool. Il est regrettable, en particulier, que pour le semestre allant d'octobre 1940 à mars 1941, la fabrication de la bière ait dépassé les chiffres de la période correspondante de 1939-1940. Lord Arnold a rappelé qu'avec les 600,000 tonnes d'orge employées par les brasseries, on pourrait nourrir 86,000,000 poules. L'effectif normal est de 72,000,000. Mais par suite du manque de grains, il a fallu le réduire de cinq sixièmes, soit 12,000,000 seulement, dans un pays où la consommation d'œufs au petit déjeuner est usuelle. Pourquoi n'a-t-on pas demandé aux brasseries de combler la lacune? Il faut regretter également que les brasseries reçoivent encore 60% de leur ration normale de sucre, c'est-à-dire 130 millions de livres, soit la ration consommée en six semaines par la population entière.

Libre à Québec, M. Henri Ducloux, met les automobilistes en garde contre une certaine confusion qui existe en ce qui concerne les licences portant la lettre "F".

Certaines personnes qui possèdent des automobiles de promenade prétendent être classées dans une certaine catégorie par le contrôleur du pétrole, sous prétexte qu'elles emploient leur véhicule pour faire la livraison; elles ont pris à cet effet une licence spéciale pourvue de la lettre "F".

M. Henri Ducloux avertit les automobilistes qui veulent obtenir une classification de commerce, que leur véhicule de promenade doit être converti en camionnette prête à servir à la livraison, si l'on veut faire valoir ses droits à une catégorie spéciale. Le simple fait de posséder une licence avec un "F", ne leur donne aucun droit à plus d'essence si l'automobile en est une de promenade et n'a pas été transformée.

LISEZ NOTRE JOURNAL

Dans le bonheur d'autrui, je cherche mon bonheur. — Cornelle

Aux automobilistes

Québec, 26. — Le régisseur d'avantagées et les ressources hydrauliques facilement exploitables sont concédées à d'autres.

Nous pourrions multiplier ces témoignages de censure contre le gouvernement libéral. Il suffit pour le moment d'avoir montré que nos ressources hydrauliques "sont passées sous la domination étrangère", sans retour possible, et pour une chanson.

25 POUSSINS GRATUITS

Nous offrons 25 poussins gratuitement avec chaque commande de 100 poulets, ou pour chaque quantité de 100 poulets mélangés.

Rocks barrés, 10 sous
Leghorns blanches, 9 sous
Wyandottes ainsi que Rocks rouges ou blancs, 11 sous
Prix spécial pour jeunes coqs.

GODDARD CHICK HATCHERYS
Britannia Heights, Ont.

Etude légale de

M^{re} LOUIS-PHILIPPE CLICHE,
L. L. L.,
Avocat au Barreau de St-François

LAC MEGANTIC, — Cté Frontenac

LES DOCTEURS...

J. A. & LIONEL DARCHÉ
92 rue King O. Sherbrooke

YEUX, - OREILLES, - NEZ, - GORGE

Lunettes fournies à délai de quelques heures.

FORD HOTELS

Châliques l'Hôtel le plus économique, 150 chambres. Tarif...

\$1.50 à \$2.50 Simple, pas de prix plus élevés. Stationnement très facile pour autos. Et ainsi autres Hôtels à...

Moderne à l'épreuve du feu. Location très favorable \$1.50 à \$2.50 Simple, pas de prix plus élevés. Studio dans toutes les chambres. Rochester, Buffalo et Erie

TORONTO-MONTREAL

GRATIS

Nous avons le plaisir d'annoncer aux dames et jeunes filles de plus de 12 ans, qu'à partir de maintenant, nous donnerons à notre nouvelle succursale de la Compagnie SINGER à 23, RUE DOLLARD

EDIFICE A. BEDARD, anciennement Louis Bécigneul, (Près de l'église)

des cours de couture, gratuitement et sans obligation de votre part. Toutes personnes intéressées sont cordialement invitées à venir visiter et de prendre rendez-vous dès maintenant.

JAMES LEMAY
Agent des machines à coudre SINGER
LAC MEGANTIC Cté Frontenac

AIDEZ L'HOMME EN UNIFORME

Vous seconderez les militaires en pratiquant régulièrement l'économie. Lorsque vous restreignez vos achats, vous rendez accessibles à l'industrie des armements plus de main-d'oeuvre et de matières premières.

Lorsque vous prêtez vos économies au pays en souscrivant des Certificats d'épargne et des Obligations des emprunts de guerre, vous aidez le Canada à fournir à nos combattants les armes et l'équipement dont ils ont besoin. C'est à la fois un acte patriotique et un bon placement.

Faites toute votre part! Economisez dès maintenant!

L'épargne, c'est du patriotisme pratique

LES BANQUES A CHARTRE DU CANADA

CHIRURGIEN - DENTISTE

DR PAUL FRESCYNET
Ex-interne de l'Hôpital Dentaire de Rochester

Tel.: 39 — Au-dessus de la Pharmacie Rexall

MEGANTIC

MESDAMES, MESEMOISELLES!

Vous songez sans doute déjà à vos achats du printemps. Je viens de recevoir pour vous quantité de nouveautés dans les manteaux, robes, chapeaux et tous les accessoires qui complètent le chic, dans la toilette.

Je vous invite à venir visiter mon magasin; Bienvenue à toutes.

"CHEZ ADRIENNE"
Nouveautés pour dames

Rue Frontenac — Lac Mégantic

Tel.: 106 (Vis-à-vis du Bureau de Poste)
Heures de Bureau: — 9 a.m. à 9 p.m.

DR J.-EDOUARD LAFLECHE

CHIRURGIEN - DENTISTE

LAC MEGANTIC, — Cté Frontenac

SOYEZ FORT.

SI VOUS SOUFFREZ DE:
FAIBLESSE COURBATURES
NERVOSITÉ ÉPUISEMENT
FATIGUE HABITUELLE
MANQUE D'APPÉTIT

PRENEZ LES
PILULES MORO
1246 ST-DENIS, MONTRÉAL

L'ÉCHO de FRONTENAC

L'ÉCHO DE FRONTENAC, JEUDI LE 9 AVRIL 1942

L'ÉCHO DE FRONTENAC
Journal Hebdomadaire
PRIX DE L'ABONNEMENT
Canada \$2.00 États-Unis \$2.50
Toute année commencée est due en entier.

AU CONSEIL DE VILLE

Les membres de notre conseil municipal ont siégé en assemblée régulière, mardi soir dernier, cette séance qui devait avoir lieu lundi, et a été remise au lendemain à cause de la fête légale. Son Honneur le maire J.E. Lafèche a présidé la réunion, à laquelle étaient présents les échevins J.J. Stewart, Henri Laporte, Étienne Mercier, Étienne Cloutier, Cyrille Blais et le capitaine Henri-Louis Audet. M. Edmond Tétrault agitait comme greffier.

Le procès-verbal de la dernière réunion, en date du 16 mars fut lu, et adopté sur proposition de l'échevin Étienne Mercier, secondé par l'échevin J.J. Stewart.

La même résolution acceptait le procès-verbal d'une assemblée spéciale, tenue le 27 mars et à laquelle étaient présents les échevins René Mercier, Cyrille Blais, Emile Cloutier, Étienne Cloutier, J.J. Stewart, Henri Laporte, Willie Gagnon, et Henri-Louis Audet, sous la présidence du maire Lafèche. Ajoutons qu'au cours de cette séance en question, il fut proposé par l'échevin Emile Cloutier, secondé par l'échevin Cyrille Blais, que M. Gérard Lacourcière, avocat soit nommé procureur de la ville de Lac-Mégantic, dans la cause de Armand Grenier vs La Corporation.

Après lecture faite des comptes, Monsieur le maire demanda si on a des remarques à faire.

L'échevin AUDET: Est-ce que je pourrais savoir, au sujet de cette balance due pour les aliénés, quel est le montant total que nous payons pour les aliénés.

M. le MAIRE: Ce serait peut-être difficile de vous dire cela dès ce soir, nous pourrions vous donner le détail de ce compte-là, cependant.

L'échevin AUDET: Si vous n'avez pas cela ici, c'est très bien.

M. le MAIRE: Nous n'avons pas cela ici, non; le comité de finances pourra vous fournir ce détail là, M. Audet.

L'échevin LAPORTE: Vous ne vous rappelez pas ce que l'on payait pour l'année?

M. le MAIRE: Pour 1941?

L'échevin AUDET: Oui.

M. le MAIRE: \$800.00 à \$700.00, le crois. Pouvez-vous pour ce montant là, je comprends que le détail ne dit pas grand chose.

L'échevin AUDET: Maintenant, pour le montant payé à la Banque de Montréal, est-ce que se sont des obligations qui étaient dues et qui ont baissé le dette?

L'échevin CLOUTIER: C'étaient des obligations qui étaient dues, même passées dues.

M. le MAIRE: Pas d'autres remarques, au sujet des comptes?

Il est proposé par l'échevin Emile Cloutier, secondé par l'échevin Étienne Cloutier, que les comptes soient acceptés et payés.

L'échevin Laporte demande à M. Tétrault si on a préparé des feuilles de budget, tel que la chose a été décidée. L'assistant-greffier répond d'une manière affirmative et distribue à messieurs les membres du conseil le document demandé par le président du comité de finances.

L'échevin LAPORTE: Vous avez devant vous notre feuille de budget; il faut essayer d'administrer notre affaire de manière à ne pas dépasser les différents montants qui sont ici mentionnés pour nos dépenses à venir. C'est la première fois depuis longtemps que nous préparons ainsi un budget.

M. le MAIRE: Si vous le voulez bien, nous allons remettre l'étude du budget à la prochaine assemblée, vu que nous avons ce soir beaucoup d'ouvrage. Est-ce que quelqu'un propose que le rapport de l'auditeur des livres pour l'année 1941, soit accepté?

L'échevin Henri Laporte propose alors, secondé par l'échevin J.J. Stewart que le rapport de l'auditeur des livres pour l'année 1941, soit accepté tel que présenté. Adopté.

M. Arthur Roy, inspecteur du Ministère de la Colonisation, de Lambton, écrit au conseil informant que le ministre de la colo-

risation est prêt à payer la somme de \$25.00, plus \$5.00 pour la quit-tance dans le but de reprendre possession des droits sur deux lots, du rang 4 du canton de Marston. La demande est faite afin de protéger les deux colons, qui se trouvent présentement sur ces lots et les favoriser des primes auxquelles ils ont droit. La correspondance rappelle que la ville avait fait l'acquisition de ces lots dans le but de s'assurer les avantages d'une source d'eau qui se trouve sur ces lots et dont elle avait besoin; depuis, la dite source a été confiée par le département de l'Hygiène.

Pour ceux qui ne sont pas au courant, Monsieur le maire donne les explications, disant qu'il s'agit de deux parties de lots; il ajoute que depuis la construction du chemin, l'eau du fossé de la route en question s'est mélangée à celle de la source et que l'eau n'est pas potable. Il s'est rendu compte, sur les lieux, qu'il n'y a rien à faire dans le but de s'assurer de l'eau à cette source pour fins de consommation; ajoutant que les deux colons, M.M. Morrison et Couture attendent cette formalité pour obtenir le paiement de leurs primes. Le terrain a coûté à la ville \$150.00 pour les droits, ajoute M. le maire. M. Roy affirme qu'on ne peut avoir plus que \$30.00 pour résigner à nos droits, d'ajouter M. le maire, "si vous désirez qu'on s'en débarrasse, le moment est venu".

L'échevin CLOUTIER: Si vous résignez qu'il n'y a rien à faire avec cela.

L'échevin LAPORTE: Si ça été condamné, il n'y a rien à faire.

M. le MAIRE: M. L'Heureux, vous êtes au courant qu'on ne peut pas aller chercher de l'eau là?

M. L'HEUREUX: (Surintendant de la ville) Oui, on n'est pas capable; ça été confisqué, ça été défendu à cause du nouveau fossé; il y a aussi des cultivateurs qui ont planté des animaux non loin de là.

M. le MAIRE: Est-ce que vous acceptez \$30.00 de la part du gouvernement?

L'échevin AUDET: L'autre jour on a parlé de source dont on aurait pu s'alimenter pour augmenter la capacité de notre réservoir; je ne sais pas si c'était à cet endroit-là. Je demanderais à M. L'Heureux de nous renseigner, à ce sujet.

M. L'HEUREUX: C'est un M. Couture qui a acheté ça.

L'échevin AUDET: Est-ce le même M. Couture qui est sur le lot?

UNE VOIX: (Dans la salle) C'est le cousin de ce Monsieur Couture-là.

L'échevin CLOUTIER: Ça ne touche pas ces lots-là du tout.

M. L'HEUREUX: C'est du même côté que les nôtres, pas loin de la ligne.

M. le MAIRE: On se trouve à remettre ces lots-là au département de la colonisation, M. Roy?

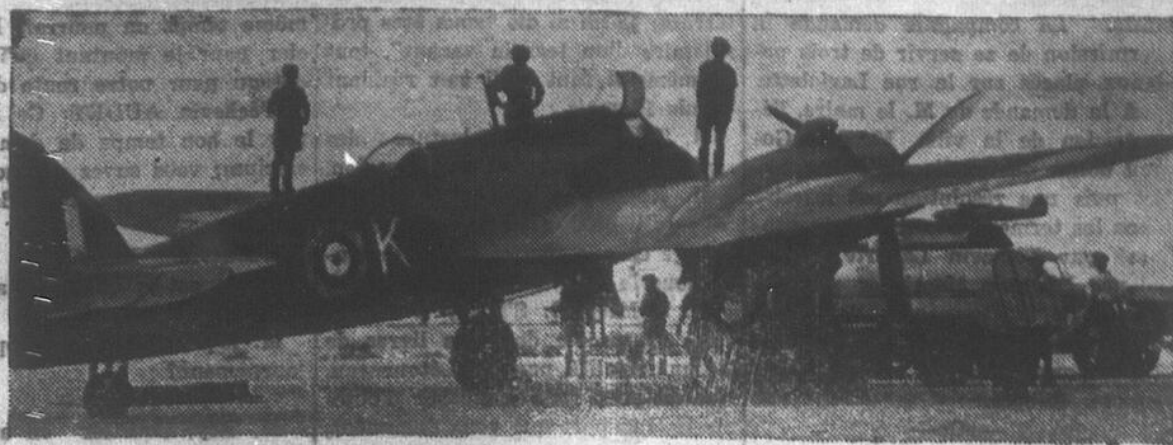
ROY: Le droit de servitude.

M. le MAIRE: On abandonne nos droits de servitude; alors qui propose qu'on abandonne nos droits de servitude sur ces lots-là, pour le montant de \$30.00?

Il fut proposé par l'échevin J.J. Stewart, secondé par l'échevin Laporte que l'offre de \$30.00 concernant les droits de servitude, qu'a acquis la ville de Lac-Mégantic, lots No 14 et 150, du rang 4, du canton de Marston, soit acceptée aux conditions stipulées dans la lettre de l'inspecteur de la colonisation, en date du 28 mars 1942. Adopté.

M. le MAIRE: Est-ce qu'il y a un représentant des cordonniers dans la salle, ici, ce soir?

L'assistant-greffier donne alors lecture du règlement No 137, concernant les cordonniers, faisant mention de la liste des prix arrêtés pour les réparations de chaussures, prix auxquels se soumettent les cordonniers, mentionnant les heures d'ouverture et de fermeture, soit de 7 heures a.m. à 6 heures p.m., tous les lundis, mardis, mercredis et jeudis, de 7 heures a.m. à 11 heures p.m., le vendredi et enfin de 7 heures a.m.



La R.A.F. a accompli des prodiges en Libye. Les magnifiques Bristol Beaufighters, dont on voit un exemplaire sur cette photo, ont contribué grandement à nous donner la supériorité de l'air en Afrique du Nord. Ces appareils de chasse sont des instruments dociles aux mains des vaillants pilotes de la R.A.F., dont plusieurs sont Canadiens.

à 12 heures p.m., le samedi. Il est spécifié dans le dit règlement que le conseil municipal devra refuser une licence à tout cordonnier n'ayant pas 3 années d'expérience ou plus. A défaut de se conformer au dit règlement on sera passible d'une amende de \$40.00 et, faute de paiement, à un emprisonnement. Le présent règlement s'applique à tous les cordonniers de la ville de Lac-Mégantic.

M. le MAIRE: Voulez-vous étudier ce règlement avant de le passer, Messieurs, ou si vous désirez l'accepter ce soir?

L'échevin LAPORTE: Ça ne me fait pas de différence à moi.

L'échevin MERCIER: Ça été demandé par les cordonniers cela?

M. le maire lit le règlement en question, soulignant un passage dans lequel il est mentionné que la ville doit s'engager à ne pas donner de licence à des cordonniers n'ayant pas au moins 3 ans d'expérience.

L'échevin MERCIER: C'est une clause difficile à accepter que celle-là.

M. le MAIRE: Je le crois, moi aussi; est-ce qu'on va l'étudier ou si c'est mieux de biffer cette clause-là et de l'accepter séance tenante.

L'échevin MERCIER: Avec cela, moi, je ne l'accepte pas.

M. le MAIRE: Alors, on va l'étudier d'ici la prochaine assemblée et en attendant, on portera nos amendes percées, quoi! (rires).

M. Hypolite Leclerc dans une lettre qu'il écrit au conseil, dit qu'il a déjà demandé une dispense de licence pour son commerce et que le conseil ne s'est pas rendu à sa demande.

L'échevin CLOUTIER: Une licence de quoi?

M. LECLERC: Une licence pour mon commerce, je l'ai demandée depuis 2 ans et je n'ai pas eu de réponse.

M. le MAIRE: Enlever votre licence de menuisier? Combien payez-vous?

M. LECLERC: \$10.00 par année.

M. le MAIRE: On voulait les "remonter" les licences, ce soir, ça adonne mal. (rires)

M. LECLERC: Il va falloir déménager à Springhill.

M. le MAIRE: (à M. Leclerc) Est-ce que vous voulez qu'on l'étude encore 15 jours ou si vous désirez qu'on vous donne une réponse ce soir?

M. LECLERC: Vous pouvez l'étudier.

M. le MAIRE: Comme cela, on va mettre ça, avec les cordonniers!

Lecture est faite d'un amendement au règlement de la taxe imposée aux hommes de métiers, contracteurs et autres, dans lequel l'article 9 a été rayé et remplacé par le suivant: tout entrepreneur, toute société ou compagnie: plombiers, charpentiers, peintres, maçons, électriciens, contracteurs, etc., travaillant seuls ou avec un ou plusieurs hommes: une taxe de \$10.00. Pour les mêmes personnes, mais ne résidant pas en notre ville, depuis 12 mois: la somme de \$15.00 et un permis de \$10.00 pour chaque métier, le dit amendement devenant en force le 7 avril 1942.

L'échevin MERCIER: Quels changements y a-t-il avec l'autre?

M. le MAIRE: C'est que tous les autres corps de métier étaient taxés pour la somme de \$6.00, même les ouvriers qui aidaient aux autres échevins obligés de payer le même prix que le contracteur. Aujourd'hui nous avons en une requête demandant d'abolir cette taxe-là. Naturellement, la ville ne peut pas abolir toutes les taxes. Voici, par exemple le cas d'un plombier qui emploie deux hommes, il paiera \$10.00 et pourra employer les hommes dont il a besoin. Chaque menuisier, chaque plombier, chaque électricien peut devenir contracteur, entrepreneur; si un peintre entreprend le moindre contrat, il sera contracteur et par le fait même obligé de payer la taxe de \$10.00.

L'échevin MERCIER: De même, c'est une taxe de contracteur.

M. le MAIRE: C'est pour donner une chance à l'apprenti. Il y a des contracteurs qui nous ont demandé d'imposer une taxe de \$25.00; on ne veut pas imposer des taxes qui ne seront pas payées.

M. le maire ajoute ici quelques explications concernant les contracteurs et expliquant comment un homme de métier peut, à un moment donné devenir contracteur et ainsi être tenu de payer la taxe en question. M. le maire répète qu'il s'agissait par là de donner une chance aux apprentis.

L'échevin CLOUTIER: Alors, toute personne qui s'attend de contracteur durant l'année, devra payer \$10.00.

M. le MAIRE: Elle recevra un avis le premier mai.

M. Tétrault, référant à l'article concernant le dit règlement en fait

connaître la teneur. On comprend alors que la pénalité imposée par le règlement en question est de \$40.00 et à défaut de paiement, 60 jours de prison.

L'échevin CLOUTIER: Ainsi, a'il est pris à contracter, il est passible d'amende.

L'échevin LAPORTE: Ce qu'il y aura de bon là-dedans, c'est que le contracteur ne sera pas ennuyé lorsqu'il aura un ou deux aides.

M. le MAIRE: Avec la requête qui a été passée au conseil, ça vous amène à avoir un homme et à le faire travailler au besoin.

UN PEINTRE: (M. Jos. Nadeau) On l'a demandée ça, c'est parce qu'il y en avait la moitié qui ne payait pas. Vous dites de payer nos licences au premier mai; je ne vois pas aucun contrat venir; on n'est pas pour payer \$10.00 de licence, si on n'a pas de contrat.

L'échevin MERCIER: Du moment que vous prenez un contrat, ce sera de payer votre \$10.00.

M. le MAIRE: Le premier mai, vous recevrez un avis vous avertissant que si vous prenez un contrat, vous aurez à payer \$10.00.

M. NADEAU: Si on prend des contrats, on la paiera.

L'échevin CLOUTIER: Ça explique que dans les 12 mois, si vous prenez un contrat au mois de décembre, par exemple, vous paierez la licence.

M. NADEAU: Moi j'ai toujours payé mes deux licences; je payais \$6.00 plus \$2.00, et puis, est-ce que ça va être collecté ce qui est dû, là?

M. le MAIRE: Ah oui! Ah oui! Si on ne collectait pas, ça ne donnerait rien de taxer; le provincial collecte, le fédéral collecte, le municipal va collecter. Voulez-vous proposer cela ce soir, immédiatement?

L'échevin CLOUTIER: Oui, je proposerais cela, moi.

Il est proposé par l'échevin Emile Cloutier, secondé par l'échevin Cyrille Blais, que le règlement No 136 concernant la licence de permis des différents contracteurs, soit accepté. Adopté.

Dans une lettre qui a été adressée à l'échevin Cloutier, par M. Henri-Louis Gagnon, député provincial de Frontenac, ce dernier informe le conseil que 50% du coût des réparations faites dans la route du 11e rang, sera remboursé par le gouvernement provincial.

(suite à la page 4)

Est-ce possible?

Nous disions, un jour, à une jeune fille de 23 ans — le bel âge — que l'heure était venue pour elle de penser au mariage, pour lequel d'ailleurs elle disait se sentir de l'attrait. Savez-vous ce qu'elle me répondit? Ceci:

"Qui verra de moi, je n'ai absolument rien. Toutefois, je puis vous assurer que j'ai pu conserver ma pureté jusqu'ici. J'ai le cœur et le corps purs."

Combien parmi celles qui songent ou contractent mariage de nos jours, peuvent en dire autant? Combien ont le cœur et le corps purs? Combien ont conservé leur pureté baptismale?

Mais, ce n'est pas là l'idée que nous entendons développer ici. Ce qui nous occupe en ce moment, c'est de savoir qu'une jeune fille, qui présente de nombreuses et précieuses qualités, en vienne à faire cette remarque "qui verra de moi, je n'ai absolument rien" qui en dit long sur l'opinion qu'elle entretient sur la jeunesse masculine actuelle.

Est-ce possible qu'il y ait chez nous une telle pénurie de jeunes gens sérieux, de jeunes gens capables de faire une comparaison judicieuse entre une dilettante, un bas bleu, une tête de linotte et une jeune fille honnête, généreuse, dévouée?

À quoi pense la jeunesse masculine, aussitôt ses études terminées? Comment occupe-t-elle ses loisirs? Que fait-elle de ses soirées? Cherche-t-elle à parfaire son instruction? Pense-t-elle au rôle qu'elle est appelée à jouer demain?

La raison ne dit-elle pas qu'on ne peut s'improviser médecin, avocat, cultivateur ou pédagogue? La raison pense-t-elle autrement quand il s'agit de se constituer époux, chef de famille? Comment expliquer que l'éducation de nos enfants soit si négligée de nos jours? Cela n'est-il pas la conséquence logique, naturelle de l'impréparation de nos jeunes gens à leur nouvelle tâche, cette tâche qu'ils ont embrassée on ne peut plus, à la légère, sans les qualités requises pour la bien remplir?

Si encore, une fois mariés, nos jeunes gens se donnaient la peine de se renseigner, de s'instruire sur ses nouveaux devoirs; mais, hélas, on se garde bien de s'imposer cette tâche. On se contentera de mettre des enfants au monde et, rien de plus. L'éducation de ces enfants, voire même leur santé constitueront un grave problème plus tard; qu'importe. C'est ainsi que nos jeunes entendent leur devoir. N'y a-t-il pas lieu de s'alarmer?

Est-ce possible que nos jeunes gens sérieux, car il s'en trouve encore quelques-uns chez nous, délaissent les études sérieuses, généreuses et vertueuses? Est-ce possible que nos jeunes gens soient avant tout des coureurs de dot? Est-ce possible que nos jeunes gens recherchent avant tout chez la jeune fille la beauté, cette apparence extérieure qu'un rien peut changer? Que valent la fortune et la beauté si la jeune fille est acariâtre, dépensière, jalouse, paresseuse et irréflective? Ne vaut-il pas mieux avoir pour femme une jeune fille pauvre mais laborieuse, économe, vertueuse et pieuse qu'une jeune fille riche et belle, mais, ce qui est généralement le cas, égoïste, orgueilleuse et prodigue?

Les jeunes gens sont parfois lents à comprendre, au temps des fréquentations, que la jeune fille pauvre et honnête, mais économe, généreuse et consciencieuse, offre plus de garanties de bonheur que sa rivale, plus fortunée et belle, mais irréflective, égoïste et dépensière. Oui, ils sont parfois lents à comprendre cela, mais, ils sont généralement très prompts à reconnaître, une fois mariés, qu'ils ont agi comme des imbéciles, qu'ils ont fait un faux pas.

On ne marie pas une cervelle d'oiseau sans avoir à faire les frais. Par contre, quand on est assez sage pour arrêter son choix sur une jeune fille intelligente, vertueuse et généreuse, on ne laisse pas de se féliciter, de se réjouir.

Nos jeunes gens qui songent au mariage feraient bien de donner leur préférence aux jeunes filles pauvres et vertueuses plutôt qu'aux jeunes filles riches et belles, mais dont la vie est faite uniquement de frivolités et de légèreté.

On se lasse très vite de la compagnie de ces dernières, tandis que la société des premières augmente d'intérêt avec les années. Mieux vaut préférer les beautés religieuses, morales et intellectuelles à la beauté physique qui, comme chacun le sait, tient à très peu de choses.

Alors que la beauté physique constitue un don gratuit de la nature, les beautés morales, religieuses et intellectuelles en sont de personnelles, donc de plus durables, d'infiniment plus précieuses. Or, laquelle de ces beautés apparaît aux gens réfléchis comme supérieure? Laquelle sert le mieux nos intérêts temporels et éternels, présents et futurs? Laquelle de ces beautés satisfait le mieux notre âme, qui est généralement très exigeante quand elle est bien née?

Jeune compatriote, toi qui songes au mariage, garde-toi bien de délaissier cette jeune fille parce qu'elle est pauvre et t'offre pour toute dot qu'un cœur et un corps purs. Est-ce un vice, je te le demande, d'être pauvre? Ne vaut-il pas mieux être pauvre comme Job et riche en qualités de toutes sortes que fortuné comme Crésus et pauvre en vertus?

Si tu veux me croire, tu n'auras jamais lieu de t'en repentir. La jeune fille pauvre et vertueuse te fera une meilleure épouse et sera une mère plus dévouée pour tes enfants que la jeune fille riche des biens de ce monde mais pauvre de ce qui constitue la richesse morale, la richesse intellectuelle, la richesse éternelle.

N'attends pas d'avoir fait l'expérience pour te convaincre de la vérité de cette prétention que toutes les personnes averties partagent. Il y a un infini plus de vertu, de bonté, de tendresse et de dévouement dans le cœur de la jeune fille riche mais irréflective, superficielle, égoïste.

Il ne faut plus que nos jeunes gens méritent le reproche de la jeune fille dont nous transcrivons le témoignage au début de cet article. Il faut au contraire qu'ils recherchent de préférence les jeunes filles sages, les seules qui soient capables d'apporter du bonheur dans leurs foyers.

Il ne faut plus que nos "vieilles-filles" se recrutent surtout parmi nos jeunes filles vertueuses, pieuses, intelligentes et généreuses. Nous ne méprisons pas l'état de "vieille fille" mais nous préférons voir toutes celles qui l'ont embrassé de force à la tête de nos foyers. Quelle belle génération elles nous prépareraient!

C. B.

PENSEES

(Envoi d'une correspondante)

Je voudrais voir un homme sobre, modéré, chaste, équitable, prononcer qu'il n'y a pas de Dieu, il parlerait du moins sans intérêt. Mais cet homme ne se trouve pas.

La Bruyère

Daniel de Venancourt

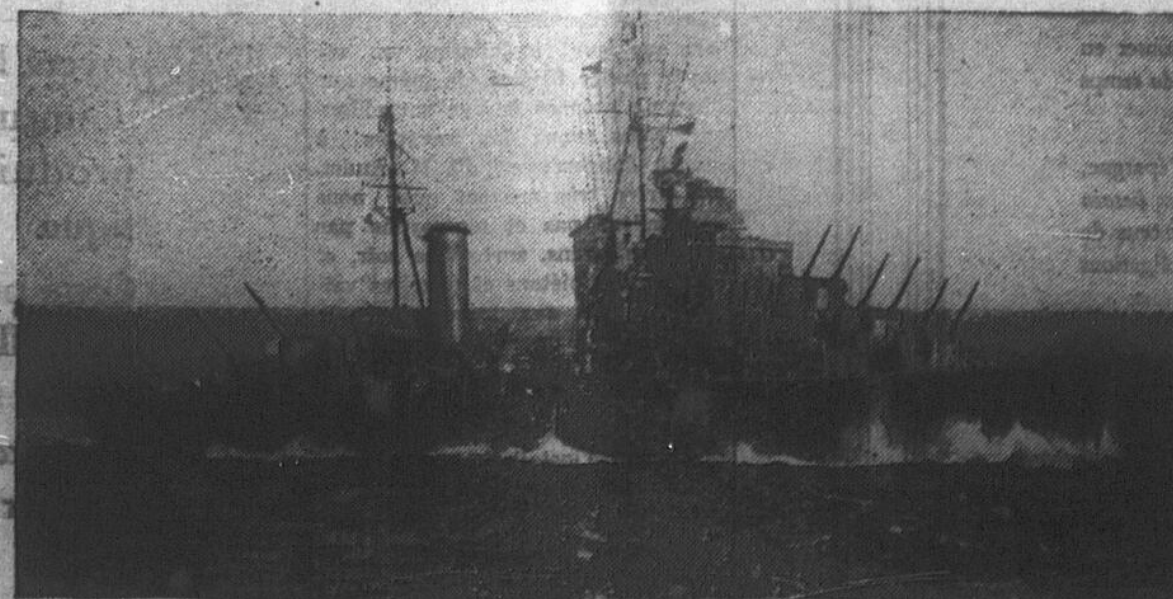
Repousser une obsession par la rage, c'est l'accrocher, fuyons-la à tire d'aile, en étreignant dans nos serres quelques pensées ché-

ries. X.

Il n'y a de bonheur durable que pour l'égoïste ou l'inconscient. Les poètes sont tristes, parce qu'ils pensent et qu'ils pensent aux autres.

J'aime les sociétés où chacun ne parle que de soi; car on n'y dit jamais de mal de personne.

Jacques Richépin



La Marine Royale et la R.A.F. ont conservé maîtrise de la Méditerranée aux Alliés. Nos convois parviennent presque toujours intacts à destination et on calcule qu'au moins soixante pour cent des navires existes sont coulés avant d'atteindre l'Afrique. Voici un des puissants croiseurs de la Royal Navy, ses canons pointés vers le ciel, et tendant le flot bleu de la Méditerranée.

VIN ST PIERRE



Vin canadien d'une qualité et d'une valeur vraiment excellentes, le Vin St-Pierre est fabriqué spécialement pour satisfaire les préférences des gens du Québec.

TYPES PORTO ET SHERRY
26 onces, 45¢ - 40 onces, 70¢
Cuveche d'un gallon - \$2.05

FABRICANTS DU OLD NIAGARA, TYPES PORTO ET SHERRY

Au Conseil de Ville

(suite de la page 3)

L'échevin Cloutier fait remarquer que le député provincial avait promis 50% des réparations devant s'élever à la somme de \$300,00, mais que le coût a atteint le montant de six cents dollars; il ajoute que le député provincial a pu obtenir quand même la moitié du montant de \$600.

Une demande de jeunes arbres a été faite par le conseil de ville au département des terres et forêts. Ce dernier, avant d'acquiescer à la demande de nos autorités municipales, prie cette dernière de lui dire où et comment ont été plantés ceux déjà envoyés. On demande en-

core à quelles fins doivent être destinés ceux que l'on demande cette année. Le ministre pose la question suivante dans sa lettre: "Pourquoi la ville de Lac Mégantic, qui veut avoir beaucoup d'ombre, n'aurait-elle pas sa propre pépinière?" La lettre est remise au comité d'embellissement.

L'échevin AUDET: Il est bienvenu, s'il veut établir une ferme.

Lettre du Ministère de la Voirie, portant la signature de M. A. Bergeron, sous-ministre, demandant au conseil de passer une résolution à l'effet d'autoriser le gouvernement à prendre à sa charge les chemins améliorés. Une résolution, dans laquelle l'échevin Cloutier est pro-

poseur et l'échevin Chartier est secondateur, fait mention "que cette corporation prie le Ministère de la Voirie de la Province de Québec de faire entretenir et réparer aux frais du gouvernement le chemin amélioré connu sous le nom de route du rang 11, gravelage 2112 pieds". Adopté.

L'assistant-greffier fait connaître aux membres du conseil la teneur de correspondances reçues de la compagnie de Téléphone Bell, au sujet de réparations exécutées par elle, réparations dont on fait une description, ajoutant que la compagnie espère que la ville de Lac Mégantic a été satisfaite des travaux faits. La compagnie demande la permission de se servir de trois poteaux placés sur la rue Laviolette.

A la demande de M. le maire, l'électricien de la ville, M. Jos. Gobeil donne des explications à ce sujet puis une résolution est inscrite dans les termes suivants: Il est proposé par l'échevin Laporte, secondé par l'échevin Mercier que la demande de la Compagnie Bell Téléphone soit acceptée et que le maire soit autorisé à signer le contrat demandé. Adopté.

M. le MAIRE: J'ai ici une demande, de la part du bureau, de M. Arguin, trésorier, d'échanger une machine; est-ce que le comité des finances est au courant de la chose?

L'échevin LAPORTE: Il y a longtemps que cette question-là est sur le programme.

L'échevin CLOUTIER: Est-ce que vous aviez constaté qu'il en fallait une, l'an dernier, M. Laporte?

L'échevin LAPORTE: J'avais constaté dans le temps, que celle qu'on avait ne donnait pas le rendement voulu, mais on avait alors tant de choses à payer, mais aujourd'hui si vous trouvez qu'il est bon d'en avoir une, nous ferons rapport de la chose et on y verra.

En réponse à une demande faite au gouvernement provincial dans le but d'obtenir des signaux que l'on désire installer sur la rue Victoria, non loin de la traverse à niveau, sur le chemin qui conduit au terrain de jeux, le conseil est informé que cette question ne concerne pas le gouvernement.

L'échevin AUDET: De quels signaux veut-on parler?

L'échevin LAPORTE: A la traverse à niveau, non loin de nos terrains de jeux.

M. le MAIRE: Nous allons tout simplement nous en fabriquer.

M. le MAIRE: Est-ce que le comité de finance a examiné le compte de l'arpenteur Landry?

L'échevin Laporte demande à M. Tétrault si on a retracé quelque chose dans les livres, à ce sujet.

M. Tétrault répond qu'il n'a pas eu le temps de le faire.

L'échevin LAPORTE: Nous ferons des recherches, Monsieur le maire, et à la prochaine séance du

conseil nous reviendrons, sur cette question.

M. Arthur Roseberry, de Thetford-les-Mines, écrit au conseil demandant le permis de transport d'une licence emise par la ville, en faveur du café "Chez Maurice", jusqu'au premier mai prochain.

L'échevin LAPORTE: Ce monsieur est venu me voir à mon bureau; il m'a demandé si on ne pouvait pas l'exempter de payer des taxes, vu qu'il était un étranger; j'ai répondu qu'on ne pouvait pas le faire. Ce monsieur m'a demandé alors s'il pouvait être considéré comme propriétaire en achetant un terrain; je lui ai dit "vous êtes propriétaire d'un terrain vacant", tout de même il faut qu'il soit résident depuis 12 mois.

M. Tétrault donne lecture des règlements concernant la discussion. M. Roseberry, qui est dans la salle, dit qu'il est le locataire du garage en question et du poste connu sous le nom de "Café Maurice". M. le MAIRE: S'il n'y a aucune lettre contractée dans les livres de la municipalité par M. Létourneau, rien ne peut vous empêcher d'obtenir le transport que vous demandez, jusqu'au premier mai; après cette date, il vous faudra, naturellement, vous présenter au bureau pour demander votre licence.

La discussion se fait autour de cette question, maire et échevins étudient les règlements concernés dont on prend connaissance séance tenante; on décide d'acquiescer à la demande de M. Roseberry, en se réservant toutefois le droit d'annuler ces privilèges dans le cas où tout ne serait pas fait conformément aux règlements du conseil. Il est donc proposé par l'échevin Henri Laporte, secondé par l'échevin Stewart que le permis de tenanciers de restaurant que possède M. Maurice Létourneau soit transféré à M. Arthur Roseberry moyennant la somme de \$1,00, suivant les conditions du règlement No 114. Adopté.

M. L'HEUREUX: M. Piché, m'a téléphoné, monsieur le maire; il me demande quatre hommes pour aller porter des madriers; ce sont des madriers de 5 x 8; deux hommes ne sont pas capables de les porter, mais envoyer quatre hommes là-bas, chaque fois que nous avons des madriers à monter, ce n'est pas facile, ça nous désorganise. Si vous voulez décider quelque chose à ce sujet avec le président de l'électricité qui est ici.

L'échevin MERCIER: On en a parlé déjà, mais comme c'est là, il est trop tard pour envoyer quelqu'un.

L'échevin LAPORTE: Est-ce que ça pourrait accélérer notre moteur?

L'échevin MERCIER: Oui certainement que ça pourrait, mais comme c'est là, c'est un peu tard.

L'échevin LAPORTE: Est-ce qu'il n'y aurait pas des hommes plus près?

M. L'HEUREUX: Il y en aurait dans le rang peut-être ils demandent 4 hommes; à deux hommes seulement, c'est dur de lever ça.

L'échevin MERCIER: Quand bien même nous aurions une machine pour les lever, ça prendrait 2 hommes.

M. L'HEUREUX: Si les madriers étaient coupés en deux, ça se leverait plus facilement.

L'échevin MERCIER: Ceux-là de dessus ne sont pas aussi difficiles à lever que les autres.

La discussion se continue durant quelques minutes puis, Monsieur le maire suggère d'engager des hommes là-bas, afin de ne pas paralyser notre personnel d'ici.

L'échevin Henri Audet, fait ensuite une suggestion au conseil, au sujet de certaines traverses à niveau dans les limites de la ville de Lac Mégantic. Il dit que le gouvernement fédéral fait placer des barrières à ces traverses; que la chose ressort du département de la Régie des Services Publics à Ottawa; que leur installation en est payée par le fédéral, de même que l'homme préposé à leur surveillance. "Nous avons des traverses à niveau dangereuses" dit M. Audet, "il arrive très souvent que nous n'entendons pas et ne voyons pas venir les trains, surtout le soir, et ce, pour les piétons et pour les voitures. Quant aux traverses de la ville, il existe un même danger, à leur sujet. Je me demande si l'on ne pourrait pas entrer en communication afin d'obtenir les renseignements sur l'installation et le fonctionnement de ces barrières."

L'échevin MERCIER: De l'autre côté, ce serait aussi une bonne affaire.

M. le MAIRE: Ils n'en mettront jamais une ici, au centre de la ville. Ce doit être La Régie des Services Publics, ou la Régie des Chemins de Fer qui s'occupe de la chose. On pourrait bien, tout d'abord en par-

ler à l'agent de gare, M. Mercure. L'échevin AUDET: Je n'ai aucunement objection à la chose.

L'échevin AUDET: Et maintenant au sujet de la réparation des chemins, est-ce qu'on va en parler; c'est le temps, le budget est à se voter.

L'échevin LAPORTE: Ce serait bon de leur renouveler la mémoire. M. le MAIRE: On peut demander au député quand, ils pensent de commencer les travaux. Nous allons lui écrire une lettre, il n'est pas nécessaire pour cela de passer une résolution.

L'échevin CLOUTIER: Et en même temps on pourrait le remercier pour le montant qu'il nous a obtenu pour notre route du 11.

L'échevin AUDET: Ce ne serait pas le bon temps de demander du calcium; vous savez que nous avons beaucoup de poussière dans nos rues.

L'échevin MERCIER: Comme c'est là, est-ce qu'on en a besoin? (rires)

M. le MAIRE: Qui propose l'ajournement?

M. Roy, Courtier en assurances de St-Ephrem qui est dans la salle demande au maire ce qui a été décidé au sujet de l'assurance des accidents sur nos trottoirs.

M. le MAIRE: J'en ai parlé; ça m'a l'air que le conseil préfère attendre, maintenant que la période printanière est passée. Nous avons en mains deux propositions, à ce sujet, une de M. Conrad Lebrun et une de M. Roy.

L'échevin LAPORTE: Je pense que si nous retardons un peu, je pense que la compagnie d'assurance va prendre en considération les accidents que nous avons eus, parce que nous n'avons à peu près rien eu, il vaut prendre cela en considération et ils vont avoir des conditions plus favorables.

L'échevin MERCIER: On n'a pas été trop malchanceux.

L'échevin LAPORTE: Non, on n'a pas été malchanceux.

Il est proposé par l'échevin Mercier secondé par l'échevin Cloutier, que la séance soit levée.

St-Hubert de Spaulding

(De notre correspondant)

RECEPTION

Un dîner fut donné à l'occasion de la visite de Mme Edouard Leblanc de l'Ouest (Alberta) en visite chez sa soeur Mme Napoléon Lemoineux parents et amis étaient les

STORNOWAY

(De notre correspondant)

M. Lucien Breton de Peterbell Ontario est de retour dans sa famille après y avoir travaillé durant 8 mois.

—MM. Florent et Maurice Cameron sont allés à Sherbrooke par affaires.

—MM. Wilfrid Lambert, Ovide Tanguay et Jean-Louis Roy sont allés à St-Gédéon dans leurs familles.

—M. et Mme Alphonse Ruel et M. Armand Isabelle et plusieurs autres amis ont visité M. et Mme Albert Isabelle.

—M. et Mme Achille Breton et M. Armand Breton sont de retour parmi nous après une vacance à Montréal.

—M. Léo Paul Breton est de retour dans la famille de M. Odias Breton après 7 mois d'absence.

—MM. Georges Homblomer, Lucien Bolduc et Placide Breton sont de retour dans leurs familles après une voyage à Montréal.

—M. Rosaire Bolduc est de retour dans sa famille après un séjour à Cowansville.

—M. Rosaire Bourque soldat, Mlle Lilliane Bédard et Mlle Bourque sont venus passer quelque temps chez M. Ludger Bédard.

—MM. David et Alcide Laverdière et Mme David Laverdière de Québec sont venus passer quelque temps chez leurs parents.

—Mlle Biliane Grenier de Sherbrooke visite M. Thomas Grenier.

—Mlle Lucia Bolduc est allée passer quelque temps chez sa soeur à Magog.

—Mlle Germaine Breton, de Lac Mégantic, est en vacance dans sa famille.

—Mlle Simone et Gilberte Mathieu de Sherbrooke, sont venues visiter leur famille.

—Mlle Emilienne Tanguay est allée passer quelques jours à Lac Mégantic.

La générosité n'a pas besoin de salaire: elle se paie par ses mains. De Livry

LISEZ NOTRE JOURNAL

Cardinal Baudrillard

Le secret du bonheur de la foule s'identifie avec les notions de la relativité.

Georges Normandy

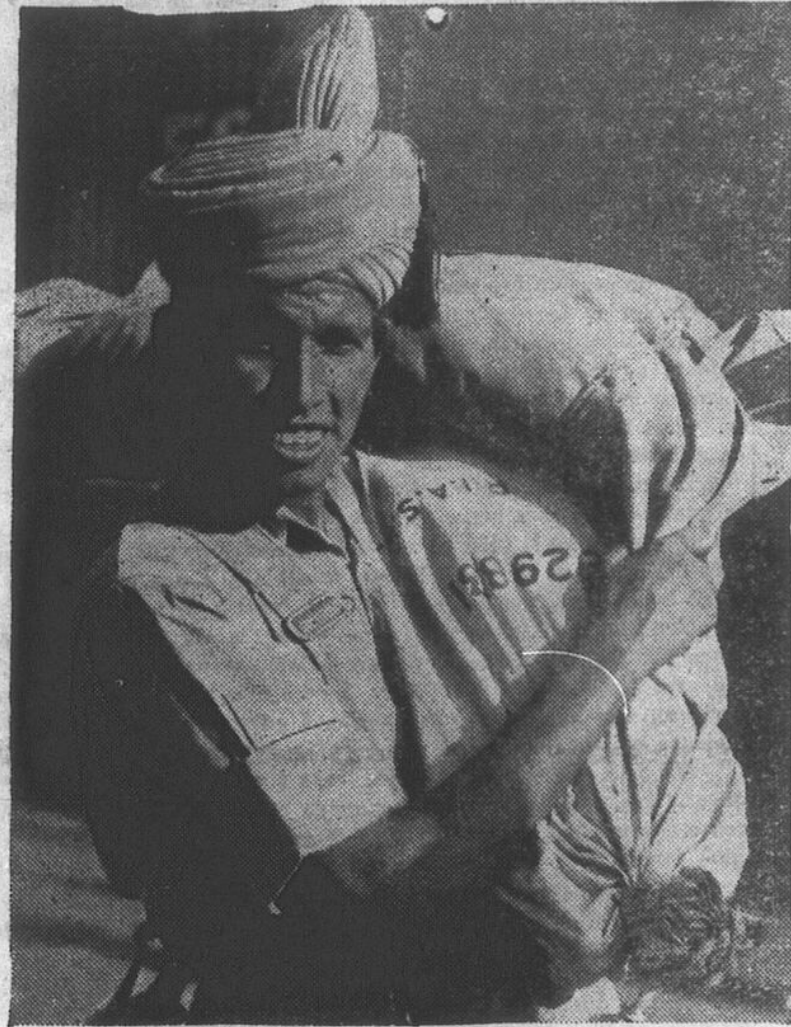
PENSEES CHOISIES

L'art est la puissance de réfléchir de recréer en soi la Vie pour l'exprimer avec le plus d'émotion et de réalité possibles sous une forme belle. Et l'utilité de la beauté est incontestable.

Emmanuel Delbousquet.

La Providence n'abandonne jamais ceux qui ne s'abandonnent

UN SOLDAT INDIEN



Ce beau soldat au turban élégant fut l'un des défenseurs de Singapour. On le voit ici descendant du navire qui l'a amené avec ses camarades. Il est peut-être mort, pour sa liberté et pour la nôtre.

PORTEZ HAUT LE FLAMBEAU DE LA LIBERTE



Pour garder des prix raisonnables

Des impôts élevés aident à protéger le pays contre toute hausse déraisonnable du coût de la vie; ils détournent l'argent de tous achats inutiles de marchandises civiles et le consacrent aux dépenses de l'Etat en matériel essentiel de guerre.

L'épargne telle que pratiquée par des milliers de déposants a des effets semblables: elle aide à empêcher les prix de monter en réduisant la demande des marchandises non essentielles du temps de paix.

Ainsi, quand vous épargnez de l'argent à un compte d'épargne, c'est tout profit pour vous et pour le pays. Vous avez besoin d'épargner, non seulement pour vos besoins personnels et ceux de votre famille, mais pour payer les impôts et acheter des obligations de guerre. L'épargne aujourd'hui est un devoir patriotique.

BANQUE DE MONTREAL

"BANQUE QUI ACCUEILLE BIEN LES PETITS DEPOSANTS"

Service de banque moderne et expérimenté... fruit de 124 années de fructueuses opérations.



Succursale de Mégantic:
V. A. BRABANT, Gérant

LA BIÈRE EST D'USAGE COURANT DANS NOS FOYERS

Dans la plupart de nos foyers, la bière figure avec honneur à côté des autres produits d'usage domestique.

Cette popularité bien méritée, elle la doit à sa pureté et à la satisfaction qu'elle procure. La bière est un produit de la

nature, qu'il est agréable de servir à ses amis et que tous apprécient.

Servir de la bière à ses visiteurs et amis, c'est leur marquer son affection et leur procurer une satisfaction légitime.

"La bière est un facteur de modération."



BREWERS INDUSTRIAL FOUNDATION OF CANADA

ASSUREZ-VOUS
D'AVOIR LE BON NUMÉRO
VERIFIEZ DANS L'ANNUAIRE

Dégagez les lignes de téléphone pour faciliter la PRODUCTION DE GUERRE

Le téléphone est nécessaire à la production de guerre. Toutes les lignes téléphoniques dépendent les unes des autres: ne permettez pas que des délais inutiles retardent des messages d'importance vitale pour le pays.

AUTRES CONSEILS À OBSERVER

- 1 PARLEZ distinctement, directement dans le transmetteur.
- 2 REPONDEZ sans délai quand la cloche sonne.
- 3 SOYEZ BREF. Dégagez votre ligne pour l'appel suivant.
- 4 EVITEZ les heures d'affluence pour vos appels interurbains.



Il y a environ 6,700,000 appels téléphoniques, tous les jours.

En service actif

Exposition missionnaire en septembre prochain à l'Oratoire Saint-Joseph

C'est à l'Oratoire Saint-Joseph que se tiendra en septembre prochain la grande Exposition missionnaire organisée en l'honneur du IIIe Centenaire de notre ville.

Difficilement on aurait pu trouver ailleurs autant d'avantages réunis pour une telle démonstration. Les vastes dimensions de la Basilique permettront une disposition originale et toute neuve des différents kiosques.

Le sanctuaire à lui seul fournit de l'espace pour un grand déploiement. C'est là qu'on illustrera de façon fort artistique la fondation de Montréal.

Les nefs, la sacristie, tout sera utilisé pour la plus grande satisfaction des pèlerins.

Dans certaines galeries, on aménagera des salles de conférences et de projections cinématographiques.

La salle des pèlerins est l'endroit tout désigné où les visiteurs pourront à leur aise se reposer, se restaurer.

L'Oratoire Saint-Joseph fournit donc un ensemble d'avantages matériels qui assure à l'Exposition un véritable succès. L'Oratoire est en plus un sanctuaire renommé, un lieu de pèlerinage national. On y vient de partout honorer le chef de

la Sainte Famille.

On sait que Ville-Marie, fondée sous l'inspiration particulière de la Sainte Vierge, a été consacrée à la Sainte Famille dès 1642. Il est donc convenable que ce soit sous le regard bienveillant de saint Joseph, premier patron de l'Eglise canadienne, et protecteur spécial de notre ville, que se déroule la grande manifestation de septembre prochain.

L'Exposition missionnaire illustrera d'une façon concrète et vivante les débuts héroïques de notre ville.

C'est sous l'égide de Marie que nos forces religieuses et nationales se sont développées. Ce sera dans le sanctuaire de l'Époux de Marie que nous contemplerons le caractère unique et merveilleux de Montréal en même temps que son rayonnement missionnaire dans le monde entier.

Communiqué

RECETTES

Jambon au naturel:

Mettez un jambon dans une grande marmite avec assez d'eau pour qu'il baigne complètement, ajoutez un gros bouquet de persil, de thym et laurier, oignons, carottes et ail et laissez cuire à petits bouillons, autant d'heures que le jambon pèse de livres. Enlevez de l'eau et laissez refroidir tout à fait avant de servir.

Pommes de terre Chantilly:

4 tasses de pommes de terre en purée
1/2 tasse de crème à fouetter.
1/2 tasse de fromage.

Mettre la purée dans un plat à gratin bien beurré. Battre la crème ajouter le fromage, bien assaisonner de sel et de poivre et en masquer la purée et faire dorer au four de 350.

FRANCOIS LE BOSSU

par la Comtesse de Ségur

C'est l'incomparable histoire de FRANCOIS LE BOSSU par la Comtesse de Ségur qu'ont choisie les Editions Variétés comme deuxième livre pour enfants dans leur nouvelle Collection des Belles Histoires.

La Comtesse de Ségur présente d'abord le bon François, objet des railleries de tous ses compagnons à cause de sa difformité. Mais, un jour, il fait la connaissance de Christine, la fille du comte et de la comtesse des Ormes qui habitent un château voisin. Christine est bonne. Elle prend en amitié François qu'elle défend contre tous les pédants qui veulent rire de sa bosse. Puis survient dans le récit l'enthousiaste Paolo, original médecin italien, qui, malgré ses lubies, a un cœur d'or. Il se dévoue à éduquer François et veut le rendre normal comme les autres enfants.

François grandit, Christine aussi. Le premier est toujours bossu et bon. Le jeune fille est belle et charmante. L'amour naît entre les deux sous l'œil attendri de Paolo qui la favorise.

Mais Christine épousera-t-elle un infirme? Sacrifiera-t-elle sa jeunesse à soigner un malade? Que diront les parents de Christine? Paolo remplira-t-il la promesse qu'il s'est faite de rendre François aussi normal que les autres enfants?

C'est ce que la Comtesse de Ségur nous dévoile, tout au long d'un récit qui ne laisse personne indifférent. La morale de l'histoire, comme la morale de tous les livres de l'incomparable Comtesse, est inspirée des plus beaux sentiments que tous les parents voudraient voir à l'honneur chez leurs enfants.

Mais tout ce qui vient d'être dit n'est qu'une faible partie des mérites de cet ouvrage propre à émouvoir les enfants et à leur faire aimer la lecture comme ils ne l'auraient jamais aimée.

(1) Un livre de 184 pages avec un beau dessin en couleurs sur la couverture. En vente dans toutes les librairies au prix de 40 cents pour l'édition brochée et de 60 cents pour l'édition cartonnée. Egalement en vente aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, MONTREAL, Canada.

(Communiqué)

Vient de paraître

Trompés par Hitler

par Hermann Rauschnig

Hermann Rauschnig, ancien Président du Sénat de Dantzig, autrefois confident intime d'Hitler et auteur du très célèbre livre HITLER M'A DIT, n'a jamais raconté l'histoire complète et secrète de son association avec les Nazis.

TROMPÉS PAR HITLER, c'est enfin ce récit depuis longtemps attendu et dont les détails serviront à écrire l'histoire du IIIe Reich.

Dès le début de son livre, Rauschnig pose nettement la question: "Comment des hommes comme moi

Sucre à la crème
1 lb de cassonade,
2-3 tasse de lait
1 c à table de beurre
1 c. à thé de vanille,
2-3 tasse noix hachées,
Pinçote de sel.

Faire bouillir sucre, lait et beurre dans une marmite pendant 15 minutes ou jusqu'à ce que la cuisson fasse une boule molle dans l'eau froide. Retirer du feu et battre jusqu'à ce qu'elle épaississe. Ajouter vanille, noix et sel. Verser dans une casserole bien beurrée et laisser refroidir. Couper par morceaux carrés.

MESURES CANADIENNES

- 9 gros oeufs font 1 livre
- 4 tasses de farine font 1 livre
- 2 tasses de beurre font 1 livre
- 2 tasses de sucre granulé font 1 livre.
- 2 1/2 tasses de sucre pulvérisé font 1 livre.
- 2 tasses de lait ou d'eau font 1 livre.
- 2 tasses de viande hachée font 1 livre.
- 4 cuill. à table de farine font 1 once.
- 4 cuill. à table de café font 1 once.
- 2 cuill. à table de beurre font 1 once.
- 2 cuill. à table de sucre font 1 once.
- 2 cuill. à table de liquide font 1 once.

- 1 c. à thé égale 1/2 c. à table.
- 1 c. à dessert égale 1/2 c. à table.
- 4 c. à table égale 1/2 tasse.
- 16 c. à table égale 1 tasse.
- 1/2 tasse égale 1 rouille.
- 1 tasse égale 1 demiard.
- 2 tasses égale 1 chopina.
- 4 tasses égale 1 pinte.

MAL DE DOS?

La paresse des reins cause souvent le mal de dos. Les Gino Pills — le vieux remède recommandable pour les reins — soulageront cet état. Vendus avec garantie de remboursement au cas de non-satisfaction.



Prenez régulièrement, 40 pilules. Plus gros format, 80 pilules. (Aux États-Unis, demandez les "Gino Pills".)

ont-ils pu croire au Nazisme? Pourquoi avons-nous collaboré avec Hitler?"

Sa réponse, qui est une explication du prestige d'Hitler, nous fait comprendre l'Allemagne actuelle. Rauschnig, comme des milliers d'autres Allemands, a cru que le Nazisme sauverait l'Europe du Bolchévisme. Il pensait également que le Führer abolirait les guerres, préviendrait les crises économiques.

TROMPÉS PAR HITLER, c'est l'explication de la nation allemande de toute entière. Nation redoutable parce qu'en pleine évolution. Nation trop crédule qui s'est donnée un chef ambitieux.

Comme on le sait déjà, Hermann Rauschnig n'a pas peur des mots. C'est avec éloquence qu'il dénonce les causes du conflit actuel. Il remonte à la source du mal, étudie le Traité de Versailles, la République de Weimar, analyse le caractère allemand. Son exposé, s'appuyant sur des souvenirs personnels pathétiques, constitue un document de première valeur et un livre extrêmement intéressant.

Ce livre est une très importante contribution à notre connaissance de la guerre actuelle. Objectif et loin d'être une pièce de propagande, cet ouvrage apporte au lecteur des notions claires, précises, probantes sur les différents problèmes auxquels les Allemands font face.

Riche en révélations de toutes natures, éloquent par les confessions intimes de l'auteur, puisant par la documentation inédite et abondante, TROMPÉS PAR HITLER fera parler de lui comme un des livres les plus importants de l'année.

(1) Un ouvrage de 270 pages en vente aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal et dans toutes les librairies. Prix \$1.25.

LA PRIERE

"Quand Achille eut tué Hector et l'eut traîné sept fois autour de la ville assiégée, le soir, au seuil de sa tente, un vieillard désarmé se présenta: c'était Priam. Il venait redemander à l'impitoyable vainqueur, le corps meurtri de son fils, et lui ayant baissé la main il lui dit: "Juge de la grandeur de mon malheur, puisque je baise la main qui a tué mon fils." Achille pleura et rendit le corps de son ennemi. Quelle était la puissance qui avait brisé ce cœur farouche? Quel charme avait triomphé de lui? Cette puissance, ce charme, c'était la prière. Si la force n'avait pas rencontré quelque part une barrière pour l'arrêter, s'il n'y avait ici bas que la force contre la force, c'en était fait des petits et des malheureux. Dieu devait à la faiblesse et au malheur une arme qui

fit tomber l'épée, calma la colère, éteignit l'injure, répara l'inégalité du sort; il leur a donné la prière. La prière est le royaume du monde... Elle protège l'univers de sa majesté suppliante, elle va sans cesse du cœur du faible au cœur du fort, et plus sa plainte arrive de bas, plus le trône où elle arrive est grand, plus son empire est assuré. Si un insecte pouvait nous prier, quand nous allons marcher dessus, sa prière nous toucherait d'une immense compassion; et, comme rien n'est plus haut que Dieu, nulle prière n'est plus victorieuse, que celle qui monte vers lui.

2,675 renardières aux États-Unis

Il y a aux États-Unis 2,675 renardières; ces fermes sont situées dans 38 états suivant les statistiques du gouvernement américain, celles de 1940. Les chiffres représentent le nombre de fermes ainsi que les femmes sur ces fermes. On compte donc 103,301 femmes au-dessus de 3 mois au mois d'avril 1940,

alors que 2,500 fermes environ ont abattu environ 261,000 renards pour la vente. Ces derniers chiffres représentent le % de toutes les fourrures de renard argenté vendues sur les marchés américains, depuis que le quota permet l'entrée aux États-Unis de 100,000 fourrures des pays étrangers.

Le Courrier de Nicole

Q. — J'ai deux amis, je ne puis sortir avec d'autres garçons gentils sans que le premier soit fâché et pourtant il ne vient pas régulièrement, tout en gardant l'espérance de me courtiser plus tard. D'ici ce temps-là il me semble que je ne suis pas obligée de m'enfermer dans la maison et que je peux profiter de ma jeunesse. La vie me paraît comme un jardin de roses, mais dans le moment je ne veux pas recevoir d'amis.

G.P.R.

R. — Bien sûr qu'il faut profiter de sa jeunesse joyeusement mais sagement. Puisque votre cœur n'est pas lié, nul n'a le droit de vous faire des reproches même si son cœur à lui est rempli d'espérance. La vie vous semble un jardin de roses, cueillez-en à pleines mains mais qu'elles ne puissent vous préparer pour plus tard que d'heureux souvenirs quand vous en retrouverez les pétales fanés.

Q. — Nous avons pour voisins des gens qui se font un plaisir d'attaquer la réputation de toutes celles qui ne leur plaisent pas. Ces personnes disent les pires calomnies sur mon compte et il y a des gens assez naïfs pour croire ces méchancetés. Ces personnes ne s'imaginent pas peut-être tout le mal qu'elles font. Que faire?

V.S.

R. — Il est bien triste, d'être la victime d'odieuses calomnies. Que la jalousie invente les pires choses, le venin finira bien par retomber sur la tête de ceux qui cherchent à en couvrir les autres. Vous ne pouvez pas être douce, honnête, charitable, sans que cela se sache dans votre paroisse. Qu'on aille dire à qui vous connaît bien que vous êtes blonde, si en réalité, vous êtes brune, on se rira et on mettra les choses au point. Il en sera de même si vos ennemis cherchent à vous noircir aux yeux des gens qui vous estiment. Les autres... ceux qui ont l'âme assez basse pour éprouver quelque plaisir à entendre des méchantes langues baver sur des personnes respectables et sur le prochain en général. Soyez assez fière pour les dominer de votre indifférence: Vous devez être très jeune et vous n'avez pas encore fait cette dure expérience de la

fit tomber l'épée, calma la colère, éteignit l'injure, répara l'inégalité du sort; il leur a donné la prière. La prière est le royaume du monde... Elle protège l'univers de sa majesté suppliante, elle va sans cesse du cœur du faible au cœur du fort, et plus sa plainte arrive de bas, plus le trône où elle arrive est grand, plus son empire est assuré. Si un insecte pouvait nous prier, quand nous allons marcher dessus, sa prière nous toucherait d'une immense compassion; et, comme rien n'est plus haut que Dieu, nulle prière n'est plus victorieuse, que celle qui monte vers lui.

LACORDAIRE.

vie, et de l'envie. On a beau vouloir que du bien et le chercher partout on rencontre bien des bassesses. Forgez-vous un caractère supérieur sachez faire face à ces tempêtes et les traverser sans que votre âme en soit meurtrie et votre cœur trop impressionné.

CE QUE C'EST QU'UN VOISIN

S'il est pauvre, c'est un paresseux;

S'il est riche, c'est probablement un malhonnête qui a volé son prochain.

S'il s'occupe de politique, c'est un révolutionnaire, une nuisance publique.

S'il ne s'en occupe pas, c'est un indifférent qui encombre la population.

S'il est charitable, c'est un hypocrite qui donne aux pauvres quand on le voit.

S'il ne l'est pas, c'est un avare, un sans-cœur qui ne mérite pas de vivre.

S'il parle beaucoup, c'est souvent un potacheur qui faut craindre.

S'il ne parle pas, c'est un sournois qui médite toujours quelque mauvais coup.

S'il a un bon emploi, c'est par influence et flatterie, plutôt que par mérite.

S'il a une modeste place, ce n'est pas étonnant car il ne pourrait jamais rien faire de mieux.

S'il a un chat, c'est un maniaque qui aime mieux les bêtes que les hommes.

S'il est bel homme, c'est malheureux pour lui car il aura vite une réputation douteuse.

S'il est laid, on le fuit sous prétexte qu'il est insipide.

S'il a bon appétit, c'est un gourmand qui ne pense qu'à son estomac.

S'il est garçon, c'est un être voyage incapable de fixer son choix et fonder un intérieur sérieux.

S'il est marié, c'est un tyran qui aurait dû rester garçon toute sa vie.

Bref, c'est un voisin mais, si un beau jour il meurt, oh alors, c'est un autre concert, et il n'y aura pas de louanges assez fortes pour célébrer tous les mérites qu'il avait et le bel avenir qu'il attendait; il est mort jeune!

Conclusion: si vous voulez qu'on dise du bien de vous, dépêchez-vous de mourir.

Soyons de bonne humeur

Si la bonne humeur est souvent le bienfait d'une nature généreuse, elle peut aussi bien éclore par les soins patients d'une volonté sage, et ce n'est pas un spectacle sans grandeur que celui d'un être humain forgeant lui-même sa joie et son bonheur parmi le sabbat des passions et le tam-tam mécanique de la vie moderne.

La bonne humeur est un instru-

ment de santé si précieux qu'il faut y dresser les enfants dès leur âge tendre. Il faut leur apprendre à se passer de luxe, à ne pas mépriser la pauvreté, à tirer toujours une occasion de gaieté des contrariétés imprévues. A vrai dire, la meilleure façon de les exercer à cette joie du caractère est encore de leur en proposer un inlassable exemple, et de ne jamais donner à nos leçons l'aspect d'un principe théorique qu'on ne met pas soi-même en pratique.

Voici un homme qui revient le soir de son bureau. Il déteste son travail, ses chefs sont trop exigeants, son salaire insuffisant, il se plaint d'être attaché tous les jours à la chaîne, et de ne pas pouvoir aller à la campagne. Il arrive chez lui, la table est mise, où fume le potage sur une nappe claire. Sa femme l'accueille avec un bon sourire, et ses enfants courent l'embrasser. Mais déjà le voilà qui grogne, les enfants sont insupportables, ils font trop de bruit, ils ont sali son vêtement de leurs petits souliers en grimpaçant l'embrasser. "J'ai défendu dit-il, qu'on mette du linge à sécher près du poêle," et pourtant il trouve qu'on dépense trop pour le blanchissage. Les pantoufles ne sont pas à leur place. Où les a-t-on encore serrées? Elles sont près du feu. La soupe est trop chaude, les légumes trop fades, la viande trop suée. Son regard inquiet furette de tous côtés pour trouver la remarque désobligeante à faire. Vienne un jour de vacances, il s'ennuie, il refuse d'accompagner sa famille à la promenade...

PENSEES CHOISIES

Pour être heureux, il faut savoir faire deux choses: fermer les yeux et ouvrir les mains. — Labiche

Tu es juste, que ta vertu fasse ta récompense et ta félicité. — Théognis

En sacrifiant tout à son devoir, on est sûr d'arriver au bonheur. — Florian

LISEZ NOTRE JOURNAL



LES Lithinés du Dr Groc N° 33 vous permettent de réaliser chez vous en un voyage, une bonne eau minérale artificielle, fraîche, alcaline, gazeuse.

LES LITHINÉS du Dr Groc N° 33 sont une assurance de bonne santé et un traitement préventif des personnes bien portantes. Bus par tous, le matin à jeun, à midi et le soir aux repas, c'est l'eau de table et de régime de toute la famille, des petits et des grands.

LES Lithinés du Dr Groc N° 33 constituent le remède indiqué du FOIE, des REINS, de l'ESTOMAC, des RHUMATISMES, de l'ARTHRITISME en général.

LES Lithinés du Dr Groc N° 33 contiennent, dans chaque boîte, des bons-primés. En les collectionnant, vous obtiendrez toutes sortes d'objets utiles.

Tous Lithinés sont en vente dans toutes les pharmacies — Produits Français — Refusez les imitations ne portant pas le nom et le No 33.

Lithinés DR-GROC

EAU PURGATIVE ET LA LIMONADE **RIGA**

POUR VOS REPARATIONS DE CHAUSSURES ET HARNAIS, ADRESSEZ-VOUS A:
J. O. NADEAU
Cordonnier - Sellier
48 Rue Laval — LAC MEGANTIC
Toujours en mains, chaussures pour toute la famille.

La FAIBLESSE PEUT DISPARAITRE FACILEMENT
Symptômes de carences de l'organisme: Pâleur, Fatigue, Faiblesse, Manque d'appétit, Fatigue, Nervosité, Douleur de tête, Irritabilité, Mémoire défectueuse, Troubles intestinaux, Insomnie, etc.
TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES PILULES ROUGES
pour les Femmes — Ce médicament FRANÇAIS est composé de 1270 grains de fer, de phosphore et de sels.

UNE BONNE IDÉE!
QUELLE JOURNÉE!...
POUR MOI TOUJOURS MOLSON
LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

